
Modalités de l'offre d'intérêt promotionnel applicable au Compte Croissance de placement Affaires CIBC^{MD} (CCPA)

Août 2019

Les modalités ci-dessous décrivent en détail la façon d'obtenir de l'intérêt promotionnel pour un Compte Croissance de placement Affaires actuel ou nouveau.

Période de l'offre promotionnelle

L'offre d'intérêt promotionnel applicable au Compte Croissance de placement Affaires CIBC (« CCPA ») (l'« Offre CCPA ») commence le 1^{er} août 2019 et prend fin le 30 novembre 2019 (la « Période de l'offre promotionnelle CCPA »).

Intérêt promotionnel et intérêt régulier

L'intérêt promotionnel est calculé quotidiennement au taux promotionnel et est versé mensuellement sur les fonds admissibles (appelés « Soldes supplémentaires ») selon les critères suivants :

- Si un CCPA est ouvert pendant la Période de l'offre promotionnelle CCPA, il obtiendra l'intérêt promotionnel sur les Soldes supplémentaires, déterminés comme étant le solde de clôture de fin de journée, à partir de la date d'ouverture du CCPA et pendant toute la Période de l'offre promotionnelle CCPA.
- Si un CCPA a été ouvert avant la Période de l'offre promotionnelle CCPA, il obtiendra de l'intérêt promotionnel sur les Soldes supplémentaires, déterminés comme étant la portion du solde de clôture de fin de journée qui excède le solde de clôture de fin de journée le 31 juillet 2019. Si un compte est à découvert le 31 juillet 2019, le taux d'intérêt promotionnel s'appliquera aux nouveaux soldes une fois que les fonds manquants auront été ajoutés.

En l'absence de Soldes supplémentaires, aucun intérêt promotionnel n'est versé et seul l'intérêt régulier (l'« Intérêt régulier ») est calculé quotidiennement au taux courant sur le solde de clôture de fin de journée et versé mensuellement.

On peut utiliser l'expression « Intérêt promo » pour désigner l'intérêt promotionnel dans la tenue de compte (p. ex., sur CIBC en direct).

Les taux d'intérêt régulier et promotionnel peuvent changer en tout temps, sans préavis. Pour connaître les taux d'intérêt régulier et promotionnel courants, renseignez-vous dans un centre bancaire CIBC ou visitez le site www.cibc.com/francais.

Restrictions

Le CCPA et l'Offre CCPA sont destinés aux clients admissibles de Services à la PME, Gestion privée de patrimoine et Groupe Entreprises - Entreprises indépendantes.

Pendant la Période de l'offre promotionnelle CCPA, l'intérêt promotionnel ne sera pas payé sur les fonds virés :

- d'un CCPA ouvert avant la Période de l'offre promotionnelle CCPA à un CCPA ouvert durant la Période de l'offre promotionnelle CCPA, ni
- d'un CCPA ouvert avant la Période de l'offre promotionnelle CCPA à un autre compte bancaire CIBC, puis à nouveau vers un CCPA.

Le taux promotionnel s'applique à la première tranche de 10 000 000 \$ qui excède le solde de clôture de fin de journée le 31 juillet 2019, ou le solde de clôture de fin de journée à la date d'ouverture du CCPA pour les comptes ouverts pendant la campagne. Les soldes qui excèdent 10 000 000 \$ donneront droit à l'intérêt régulier seulement. Si un client est titulaire de plusieurs CCPA, tous les soldes seront regroupés aux fins du calcul de l'intérêt promotionnel.

La Banque CIBC se réserve le droit de modifier la limite de dépôt maximal effectué par un client PME pendant la Période de l'offre promotionnelle CCPA.

Modalités générales pour les intérêts sur les comptes de dépôt

L'intérêt sera porté au crédit de votre compte à la fin du dernier jour ouvrable du mois civil. Dans un délai de deux jours ouvrables suivant la fin du mois civil, il figurera sur votre relevé de compte et vous pourrez y avoir accès.

Les taux d'intérêt indiqués sont des taux annuels.

Les taux d'intérêt de chaque palier de solde s'appliquent uniquement à la partie du solde qui appartient à ce palier. Les taux d'intérêt et les paliers de solde peuvent être modifiés sans préavis; ils sont affichés dans tous les centres bancaires.

Si vous avez des questions sur nos taux d'intérêt, appelez au 1 800 465-2422, ou passez dès aujourd'hui à votre centre bancaire CIBC pour ouvrir un compte.